



HAL
open science

Les accords Sykes-Picot ou l’Ancien-Ordre du Proche-Orient

Fida Dakroub

► **To cite this version:**

| Fida Dakroub. Les accords Sykes-Picot ou l’Ancien-Ordre du Proche-Orient . 2017. hal-01705401

HAL Id: hal-01705401

<https://hal.science/hal-01705401>

Submitted on 9 Feb 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les accords Sykes-Picot ou L’Ancien-Ordre du Proche-Orient

Fida Dakroub

Les deux reconstructions du Proche-Orient

Il est clair d'emblée que l'an 2011 fut marqué par une période de reconstruction majeure de la carte géopolitique du Proche-Orient, de ses frontières extérieures et intérieures, des noms de ses pays et de leur nature. Il s'agissait, en effet, d'une deuxième reconstruction majeure ; étant donné que la première eut lieu pendant la Grande Guerre par le colonialisme franco-britannique. Entre la première reconstruction (1918) et la deuxième (2011), deux révisions furent appliquées. D'abord, la révision de l'après-Deuxième Guerre mondiale qui fut appliquée dans les années cinquante et soixante. Cette révision résulta en deux grands événements : 1) la chute des monarchies instaurées par le colonialisme britannique au lendemain de la Grande Guerre, comme le royaume de Libye (1951 – 1969), le royaume d'Égypte¹ (1922 – 1953), le royaume d'Irak² (1921 – 1958), le royaume du Yémen³ (1918 – 1962) ; et 2) l'indépendance des colonies françaises et britanniques en Afrique du Nord et au Proche-Orient. Ensuite, la révision de l'ordre du Camp David qui fut établi en 1978, à la suite de la guerre « carnavalesque » d'octobre 1973. Cette deuxième révision mena à l'émergence de dictatures et de monarchies sanglantes, soutenues par Washington (Özhan, 2011). Citons en ce sens l'exemple de Nabuchodonosor Saddam Hussein qui se précipita dans une guerre sauvage contre l'Iran (1979 – 1988), causant la mort de millions de personnes (Karsh, 2002) ; n'oublions non plus l'exemple du pharaon d'Égypte, Hosni Moubarak, qui s'éleva sur l'Égypte et affama son peuple pendant trois décennies, comme aucun autre pharaon ne l'eut jamais fait.

La première reconstruction : les accords Sykes-Picot (1916)

Ainsi qu'en témoigne la carte géopolitique du Proche-Orient, les frontières des États actuels furent dessinées en pleine Grande Guerre (1914 – 1918), précisément selon un partage colonial, issu de plusieurs accords et traités entre puissances coloniales. En effet, à cette époque, les puissances coloniales de l'époque préparaient le démembrement de l'Empire ottoman à travers divers démarches ; citons-en les accords Sykes-Picot (1916), la Déclaration Balfour (1917), la Conférence de la Paix (1919), le Traité de Sèvres (1920) et le Traité de Lausanne (1923). Les premiers de ces accords furent les célèbres accords dits Sykes-Picot qui définirent le partage des provinces arabophones de l'Empire ottoman au Proche-Orient entre la France et l'Angleterre. Ils attribuèrent notamment aux Français le littoral syro-libanais, la Cilicie et la haute Mésopotamie, tandis qu'ils garantirent à l'Angleterre la prise de la basse Mésopotamie, de la Palestine et de la Jordanie. Pour ces deux grandes puissances, la chute de l'Empire ottoman était inévitable. Faisant suite à un travail préparatoire épistolaire de plusieurs mois entre Paul Cambon, ambassadeur de France à Londres, et Sir Edward Grey, secrétaire d'État au Foreign Office, les accords Sykes-Picot furent conclus entre Sir Mark Sykes et François Georges-Picot, le 16 mai 1916. Ces accords prévoyaient à terme un dépeçage du Proche-Orient ; plus précisément, l'espace compris entre la mer Noire, la mer Méditerranée, la mer Rouge, l'océan Indien et la mer Caspienne, alors partie intégrante de l'Empire ottoman. En plus, la Russie tsariste et l'Italie

participèrent aux délibérations et donnèrent leur approbation aux termes des accords, qui demeuraient secrets jusqu'au janvier 1918, lorsque le nouveau gouvernement bolchévique à Moscou les porta à la connaissance du gouvernement de la Sublime Porte, toujours possesseur des territoires concernés. Selon ses accords, la Syrie naturelle⁴ serait découpée en cinq zones :

1. Zone française d'administration directe formée du Liban actuel et de la Cilicie ;
2. Zone arabe A d'influence française comportant le nord de la Syrie actuelle et la province de Mossoul ;
3. Zone britannique d'administration directe en Mésopotamie ;
4. Zone arabe B, d'influence britannique comprenant le sud de la Syrie actuelle, la Jordanie actuelle et la future Palestine mandataire ;
5. Zone d'administration internationale, comprenant Saint-Jean-D'acre, Haïfa et Jérusalem, soumise au contrôle de l'Angleterre (Laurens, 2003).

Or, le mal ne résida pas dans le dépeçage colonial *per se*, mais bien plutôt dans le double jeu qu'exerça l'Angleterre dans la région. D'une part, elle promit aux Juifs un *foyer* national en Palestine ; d'autre part, elle négocia avec les Arabes la création d'un royaume arabe sur une partie de la péninsule Arabique et sur toute la Syrie naturelle, la Palestine incluse :

En 1917, le gouvernement anglais promet la Palestine aux communautés juives d'Europe par la déclaration Balfour. Mais parallèlement, dans une correspondance échangée en 1915 avec le chérif Hussein, gouverneur de La Mecque, de la prestigieuse famille des Hachémites, le haut-commissaire britannique en Égypte, Henri Mac Mahon, promettait aussi la constitution d'un royaume arabe au Hedjaz et dans les territoires du Croissant fertile (Syrie, Liban, Palestine, Iraq), à condition que les Arabes entrent en révolte contre les Ottomans. Cette révolte eut effectivement lieu en 1916. (Corm, 1993 : 32)

L'opposition étatsunienne aux accords Sykes-Picot

Sur un autre plan, les États-Unis, qui se présentaient alors comme force « libératrice », ne participèrent pas aux délégations de Sykes-Picot, et le président Woodrow Wilson se tentait de mettre en avant l'argument de l'autodétermination des peuples. Par conséquent, il exposa, le 8 janvier 1918 devant le Congrès américain, les quatorze points qui, selon lui, devraient aider au règlement de l'après-guerre. Dans la logique de ces points, l'idée d'envoyer une commission d'enquête en Syrie fut avancée. Ce qui nous concerne ici c'est le douzième point portant sur le partage de l'Empire ottoman, car il consista à assurer la souveraineté et la sécurité aux régions turcophones de l'Empire ottoman, tandis qu'il promit aux nations non turques une sécurité absolue de vie et la pleine possibilité de se développer d'une façon autonome. Quant aux Dardanelles, ce point exigea leur ouverture permanente, afin de permettre le libre passage aux vaisseaux et au commerce de toutes les nations sous garantie internationale⁵. En effet, les principes de Wilson ne rejetèrent pas totalement l'occupation franco-britannique des provinces arabophones de l'Empire ottoman ; au contraire, ils la légitimèrent. Notons que ces principes reconnurent seulement la souveraineté des régions turcophones de l'Empire, non celle des régions arabophones. Ajoutons que les points de Wilson considérèrent les provinces arabophones incapables de décider de leur propre sort ni de leur propre futur ; par conséquent, elles devaient rester sous un protectorat colonial avant qu'ils pussent avoir leur indépendance. Du point de vue

de son contenu et non de celui de sa forme, le discours « libérateur » de Wilson ne différa pas de celui déclaré par les puissances coloniales à la Conférence de Berlin en 1884, justifiant ainsi le dépeçage de l'Afrique⁶. En effet, si la Conférence de Berlin (1884) adopta un discours « civilisateur » pour justifier le pillage de l'Afrique⁷, la Conférence de la Paix (1919) se servit d'un discours « libérateur » pour dépeçer le Proche-Orient. Rappelons-nous ici du discours « démocrate » de Washington à la veille de l'invasion de l'Irak en 2003.

Certainement, le positionnement des États-Unis opposant aux projets de découpage du Proche-Orient, à la veille de la Conférence de la Paix (1919), ne s'explique pas par la nature alors « libératrice » des États-Unis, mais plutôt par l'objectif de l'« abstinance », vue dans le contexte du rapport de force alors établi entre deux puissances coloniales chevronnées, ayant été sur le point de perdre la guerre en Europe, la France et l'Angleterre d'un côté, et une puissance impérialiste ascendante, précipitée à leur secours en 1917, les États-Unis de l'autre côté. Autrement dit, les États-Unis voulaient, à cette époque, ralentir les ambitions coloniales de la France et de l'Angleterre, qui se préparaient pour une colonisation complète du Proche-Orient, selon le modèle alors appliqué en Afrique. En plus, les intérêts étatsuniens exigeaient que les provinces arabophones de l'Empire ottoman ne fussent pas mises sous occupation directe menant à une colonisation complète, tel qu'elle était exercée en Afrique, mais plutôt sous occupation indirecte, contrôlée par la Société des Nations. Par conséquent, un nouveau système juridique fut progressivement mis en place, et la Société des Nations organisa, dans le cadre d'une commission, une consultation des peuples concernés. La commission d'enquête King-Crane fut ainsi envoyée en 1919 en Palestine, au Liban, en Syrie et en Cilicie, afin d'enquêter les souhaits des populations quant à leur avenir. En plus, la Société des Nations. En Irak également, les Anglais lancèrent une consultation populaire entre décembre 1918 et janvier 1919. Cependant, sentant la situation leur échapper, la France et l'Angleterre quittèrent la commission et imposèrent précipitamment sur les territoires concernés de nouvelles frontières telles qu'elles furent précisées par les accords Sykes-Picot. L'année suivante, les forces britanniques se retirèrent de la zone d'influence revenant à la France, cédant son contrôle aux troupes françaises. Incapable d'opposer la volonté des puissances coloniales, la Société des Nations leur confia, en 1920, un mandat sur les provinces arabophones de l'Empire ottoman, lesquelles devaient rapidement aboutir, au moins sur le plan théorique, à l'indépendance de leurs territoires. Parallèlement, la Société des Nations garantit aux Juifs la création d'un foyer national en Palestine :

La Société des Nations inscrira donc avec le plus grand naturel dans la Charte du mandat accordé à l'Angleterre sur la Palestine l'obligation pour le mandataire d'aider à la constitution d'un Foyer national juif sur le territoire objet du mandat. (Corm, 1992 : 13)

Toutefois, les nationalistes syriens, organisés depuis la fin du XIX^e siècle, ayant espéré la création d'une Syrie indépendante, incluant la Palestine et le Liban, rejetèrent le mandat. D'ailleurs en mars 1920, le Congrès national syrien, élu en 1919, refusa le mandat français et proclama unilatéralement l'indépendance du pays. Pourtant, en avril 1920, la conférence de San Remo⁸ confirma les accords Sykes-Picot et légitima l'intervention militaire française ; d'où l'entrée des troupes du général Gouraud à Damas en juillet, et l'écrasement brutal de l'indépendance de la Syrie. Des milliers de nationalistes syriens furent exécutés par les autorités d'occupation françaises. Ce fut alors l'effondrement du « grand projet arabe » de rassembler autour de Damas les provinces arabophones, faisant autrefois partie de l'Empire ottoman.

Ce qui ajoute une autre dimension tragique au drame vécu du côté palestinien et arabe, c'est l'impuissance militaire et politique. Bien qu'ayant participé à la victoire des Alliés, lors de la Première Guerre mondiale et contribué à l'écroulement de l'Empire ottoman, les Arabes subiront de front les visées coloniales de l'Angleterre et de la France. Ces dernières seront d'autant plus acharnées, que le sursaut turc de Mustapha Kemal fait avorter tous les projets de démembrement du territoire turc lui-même au profit des Alliés, inscrits dans le traité de Sèvres (1920). De ce fait, la France et l'Angleterre pourront alors consacrer toutes leurs énergies militaires à dominer et se partager les territoires arabes de l'Empire ottoman, contre la volonté de la grande majorité des Arabes désireux de s'unir dans un seul État, comprenant les territoires du Hedjaz, de la Mésopotamie, de la Syrie, du Liban et de la Palestine. (Corm, 1992 : 15)

Alors qu'ils étaient hostiles envers les Turcs, les Syriens développèrent rapidement un sentiment antifrançais.

Conclusion

Au contraire de ce que la Conférence de la Paix propageait, les Syriens⁹ étaient bien déterminés d'obtenir leur indépendance et de se gouverner indépendamment des puissances coloniales. Cela se justifie par la présence, depuis le XIX^e siècle, de grands partis politiques, de mouvements, d'organisations, de clubs, de journaux, d'imprimeries, de publications, dont l'objectif principal visait à réaliser l'indépendance des provinces arabophones de l'Empire ottoman. En effet, ce n'est pas vrai que les Ottomans laissèrent des broussailles et de terrains boisés, occupés par des populations primitives, comme il plaît au discours colonialiste de propager ; au contraire, les villes arabes de l'Empire ottoman eurent achevé un niveau bien avancé dans le domaine de l'organisation urbaine.

Lettrés et intellectuels libanais dans l'émigration - et en particulier en Égypte et aux États-Unis -, mais aussi au Liban même, vont apporter une contribution fondamentale à la renaissance de la culture arabe et à l'affirmation du droit des provinces arabes de l'Empire ottoman à l'autonomie, voire à l'indépendance. (Corm, 2005 : 84)

Dans ce grand mouvement de renaissance arabe, la Nahda, les Libanais chrétiens, dont beaucoup de maronites, ouvrent avec leurs concitoyens musulmans du Liban, de Syrie et d'Égypte un dialogue particulièrement riche sur les rapports de l'islam et de l'arabité, sur la laïcité et la liberté religieuse. (Ibid.)

Ainsi qu'évoque Corm (2005), l'échange culturel entre les intellectuels arabophones de l'Empire ottoman ne se limita pas à l'intérieur des frontières politiques qui séparaient les différentes communautés religieuses, depuis les événements de 1860 en Syrie et au Mont-Liban. Au contraire, cet échange était intercommunautaire ; des musulmans comme des chrétiens se regroupaient selon des convergences culturelles et idéologiques, non religieuses.

Nombreux sont ceux d'un maintien de la souveraineté ottomane dans le cadre d'une décentralisation accordée aux provinces arabes, nombreux aussi sont ceux d'une unité arabe dont le centre de gravité serait la Péninsule arabique, tandis que d'autres invoquent une

nationalité pansyrienne bâtie sur l'unité géographique du Croissant fertile, et que certains appellent à la constitution d'un Grand-Liban indépendant et laïc. (Ibid., 85)

Au lendemain de la Grande Guerre, les provinces arabophones de l'Empire ottoman furent mises sous mandat franco-britannique. Ceci contrecarra les aspirations arabes d'établir un foyer uni et indépendant. Les Français prirent contrôle des territoires qui deviendraient plus tard la Syrie et le Liban d'aujourd'hui. Les autorités d'occupation françaises créèrent le Grand Liban en annexant les régions de Saïda dans le sud, de Tripoli dans le nord et la plaine de la Bekaa – la zone agricole riche entre les deux montagnes du Liban et de l'Anti-Liban – aux deux régions du Mont Liban et de Beyrouth. À son tour, la Syrie fut aussi divisée en plusieurs régions et États : le gouvernorat de Damas s'étendant sur la plupart du sud et du centre de la Syrie ; le gouvernorat d'Alep s'étendant sur la plupart du nord ; l'État alaouite sur la côte du nord et la région montagneuse de Latakieh ; l'État druze dans la région montagneuse du sud-est ; la région autonome d'Alexandrette tout au long de la frontière nord-ouest avec la Turquie. Les deux États druze et alaouite furent créés dans le but de mettre l'accent sur les spécificités ethnoreligieuses déjà existantes, et de les maintenir. En plus, les Français établirent aussi un contrôle direct sur une grande partie du désert Syrien et sur la région nord-est. Plus tard en 1939, les autorités françaises cédèrent Alexandrette à la Turquie.

The French policy was clearly one of divide and rule and many Christians also received preferential treatment and more employment opportunities than Muslims, but Syrian nationalists were very active in trying to join the whole territory and – with the exception of Alexandretta – they finally succeeded in 1938. The last French troops left Syria in 1946. (Rabo, 81)

Comme résultat du dépeçage de la Syrie naturelle, de nouveaux États, qui n'eurent jamais existé avant l'occupation franco-britannique, émergèrent : l'Irak, la Jordanie, le Liban, la Palestine, la Syrie. Deux autres États furent aussi créés, mais ils ne durèrent pas longtemps : l'État druze et l'État alaouite que les Syriens rejetèrent définitivement.

Bibliographie

CORM, Georges. 2005. *Le Liban contemporain. Histoire et Société*. Paris : La Découverte, 432 p.

-----, 1993. *Le Moyen-Orient. Un exposé pour comprendre. Un essai pour réfléchir*. Paris : Flammarion, 128 p.

-----, 1992. *Conflits et identités au Moyen-Orient (1919-1991)*. Paris : Arcantère Éditions, 208 p.

KARSH, Efraim. 2002. *The Iran-Iraq War 1980-1988*. London : Osprey, 96 p.

LAURENS, Henry. « Comment l'Empire ottoman fut dépecé ». In *Le Monde diplomatique*, avril 2003.

LAURENS, Henry ; Vincent Cloare. 2003. *Le Moyen-Orient au 20^e siècle*. Paris : Armand Colin, 225.

ÖZHAN, Taha. 2011. « The Arab “Spring” ». *Hürriyet*, le 10 octobre, récupéré le 9 août de <http://www.hurriyetdailynews.com/default.aspx?pageid=438&n=the-arab-8216spring8217-2011-10-27>

PICAUDOU, Nadine. 1992. *La Décennie qui ébranla le Moyen-Orient, 1914-1923*. Bruxelles : Éditions Complexe, 236 p.

RABO, Annika. 2012. « ‘We are Christians and we are equal citizens’: perspectives on particularity and pluralism in contemporary Syria ». In *Islam and Christian–Muslim Relations*, Vol. 23, No. 1, January 2012, 79–93.

ROMEO, Lisa. 2011. « Conférence de San Remo ». In *Les clés du Moyen-Orient*, le 10 juin, récupéré le 9 août 2017 de : <http://www.lesclesdumoyenorient.com/Conference-de-San-Remo.html>

¹ Le royaume d’Égypte a été créé en 1922 lorsque le gouvernement britannique a reconnu l’Égypte indépendante. Le sultan Fouad I devint ainsi le premier roi du nouvel État. Farouk I succéda à son père comme roi en 1936. Avant la France, l’Égypte avait été occupée et contrôlée par le Royaume-Uni à partir de 1882.

² Le royaume d’Irak est d’abord proclamé le 23 août 1921, durant la période du Mandat britannique de Mésopotamie. Le Mandat de la Société des Nations exercé par le Royaume-Uni est juridiquement annulé en 1922, mais la tutelle britannique reste partiellement en place dans les faits jusqu’en 1932, date à laquelle l’Irak voit sa pleine indépendance reconnue de droit par son adhésion à la SDN.

³ Le Royaume du Yémen est un État ayant existé de 1918 à 1962, dans la partie nord de l’actuel Yémen.

⁴ Il s’agit ici de la Syrie naturelle qui correspond grosso modo à la Syrie gréco-biblique, située entre l’Anatolie, la Mésopotamie, la Méditerranée et le Sinaï (actuellement : Syrie, Liban, Palestine, Jordanie, Irak, Kuwait et l’État hébreu).

⁵ Les quatorze points du président Wilson, message au Congrès exposant le programme de paix des États-Unis, le 8 janvier 1918.

⁶ La Conférence de Berlin marqua l’organisation et la collaboration européenne pour le partage et la division de l’Afrique. Cette conférence commença le 15 novembre 1884 à Berlin et finit le 26 février 1885. À l’initiative du Portugal et organisée par Bismarck, l’Allemagne, l’Autriche-Hongrie, la Belgique, le Danemark, l’Espagne, la France, le Royaume-Uni, l’Italie, les Pays-Bas, le Portugal, la Russie, le Suède-Norvège et la Turquie ainsi que les États-Unis y participèrent. La conférence de Berlin n’a pas partagé l’Afrique entre les puissances coloniales, elle ne fait qu’établir les règles de ce partage.

⁷ En 1876, la conférence de géographie de Bruxelles (12 – 19 septembre 1876) avait été convoquée par le roi des Belges Léopold II afin d’envoyer des expéditions au Congo pour les motifs présumés d’y abolir la traite des Noirs maintenue par les Arabes et, selon ses propres termes, de « civiliser » le continent africain.

⁸ En avril 1920, la conférence de San Remo, dans le nord de l’Italie, réunit des représentants britanniques, français, italiens, japonais, grecs et belges, afin de fixer le sort des provinces arabophones de l’Empire ottoman et de préparer les conditions du traité de paix avec la Turquie prévu pour le mois d’août de la même année, à Sèvres.

⁹ Par « Syriens », nous désignons les habitants de la Syrie naturelle précédant les accords Sykes-Picot.